



les Marsouins du Comminges

NATATION - SAUVETAGE - TRIATHLON



Adresse : 4 Place Paul DOUMER -31800 Saint-Gaudens ☎ 05.81.57.95.76 Portable Club 06.87.55.03.82

SECTION ESPOIR- ECOLE DE NATATION 2023-2024

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

NOM :..... PRENOM :.....Né(e) le :.....

SAIT NAGER : LA BRASSE - LE CRAWL - LE DOS - LE PAPILLON

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné: NOM :..... PRENOM :.....

Autorise ma Fille mon Fils à la pratique de la natation.

Adresse complète :.....

Ville :..... code postal.....

N° de ☎:..... PortableMail :

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Fait à , le :
SIGNATURE, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Pièces à joindre lors de l'inscription : et suite à la fin conditionnée du certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport :

- 1 Certificat médical de moins de 3 mois si nécessaire en fonction du questionnaire santé pour les mineurs et obligatoire pour les majeurs.

- Une photo d'identité obligatoire afin d'établir une carte d'entrée comme membre des Marsouins ou nous retourner la carte Marsouins établie l'année dernière, merci.

L'adhérent doit fournir le dossier complet pour être inscrit au club dans les 10 jours suivant la remise des imprimés. Il ne pourra en aucun cas suivre les entraînements si nous ne sommes pas en possession de son inscription, ceci pour des mesures de sécurité.

La cotisation sera pour la saison 2023/2024 licence FFN comprise de :

- 1 ADHERENT : 155.00€ - 2 ADHERENTS : 255.00€ - 3 ADHERENTS : 355.00€ - 4^{ème} Adhérent : gratuit sauf la licence (FFN 55.00€) (réduction applicable sur la cotisation la moins chère si tarifs différents)

- Cotisation à régler de préférence par 3 chèques à l'ordre des MARSOUINS DU COMMINGES
- Merci de remplir le bulletin d'adhésion le plus correctement et lisiblement possible. (adresse mail et n° portables obligatoires)
- Pour les Paiements en plusieurs fois s'adresser au bureau.
- Le 1^{er} chèque de règlement intègrera obligatoirement le montant de la licence
- **Faire une croix dans la case correspondante et noter les numéros de chèques :**

Paiement BNP CIC BP CE CA BANQUE POSTALE CM LCL SG BF BC

Chèques N° Montant

N° Montant

N° Montant

Coupons Sport Espèces Chèques activités Mairie Chèques vacances Pass sport*

Montant :

*Pass sport : La copie du mail reçu du Ministère de l'Education et du Sport doit nous être remise lors du dépôt du dossier, sa durée de validité est très courte.

Entraînements le mardi : de 18h00 à 19h00

Ou le mercredi: de 15h00 à 16h15 Ou de 16h15 à 17h30

Attention : aux parents afin d'être présents à la sortie des enfants obligatoirement et au respect de cet horaire de sortie

Association loi 1901 déclaration préfecture le 22-06-76 sous le n° W312000722

SITE INTERNET www.marsouinsducomminges.fr e-mail : marsouins31800@gmail.com